



## **Atelier Villes et Territoires Durables**

### **Les habitants des villes et territoires méditerranéens et leurs savoir-faire**

#### **face aux défis de la transition écologique**

**Jean-Paul PELLISSIER, CIHEAM Montpellier, Juin 2015**

Bonjour à tous,

Je souhaiterais tout d'abord remercier l'Avitem et IPEMED d'avoir invité le CIHEAM à introduire cet atelier qui fait écho à un pan important d'activités de notre organisation.

Le monde change même s'il est souvent difficile d'en saisir la direction, tant nous sommes contingents à l'époque dans laquelle nous vivons et trop souvent dans l'incapacité de dépasser le moment présent et de renouveler notre vision du monde pour en faire un moteur proactif de nos actions.

C'est pourtant à cet exercice que nous sommes conviés aujourd'hui. J'espère que cette contribution introductive alimentera positivement la réflexion générale et je suis convaincu que tous ensemble, nous pourrons dresser des pistes nouvelles à même de répondre à ce rendez-vous important qu'est la COP21.

Sans revenir sur les constats et les enjeux que vous connaissez tous et qui nous ont été rappelés, je souhaiterais évoquer les leviers sur lesquels il me semble aujourd'hui possible et nécessaire de s'appuyer pour renouveler notre vision du monde et penser notre action au niveau local et avec les acteurs des territoires, que ceux-ci soient urbains ou ruraux.

Le premier de ces leviers est justement le "territoire". Dans une économie dont la tendance a été longtemps de donner la primauté aux avantages comparatifs pour une production

standardisée déterritorialisée et pouvant être consommée partout indifféremment dans le monde, l'économie territoriale est apparue comme une alternative pour les régions que ce système mondialisé écartait par manque de compétitivité. D'alternative condamnée à rester marginale, cette économie s'impose progressivement comme un modèle à part entière susceptible d'être bénéfique à tous les territoires, même les plus riches. Plusieurs facteurs peuvent expliquer la force de cette économie : tout en restant ouverte au monde, elle redonne de la valeur aux produits et du sens à la production. Reconnaisant les savoirs et les savoir-faire, elle est vectrice de diversité et de culture et elle structure l'économie au bénéfice des populations résidentes, en offrant au monde non plus l'uniformité mais la diversité des cultures, permettant ainsi à chacun d'exister, pour ce qu'il est et par ce qu'il est. Et parce que cette économie trouve ses fondements dans la valorisation des ressources locales et dans un retour à des valeurs autres que strictement marchandes, elle est plus susceptible de durabilité que l'économie minière déterritorialisée.

Le deuxième levier est celui de la "gouvernance locale". Que le phénomène soit lié à l'échec des Etats nations, à la reconnaissance d'une efficience toute relative des politiques de développement conçues au sommet dans un monde de plus en plus complexe et aux interactions de plus en plus fortes ou encore à l'ouverture individualisée au monde qu'ont permis Internet et les réseaux sociaux, la gouvernance locale et l'affirmation du rôle positif et nécessaire des acteurs locaux apparaissent aujourd'hui comme une tendance forte du monde de demain sur laquelle nous devons investir dès aujourd'hui.

Mais si le rôle des acteurs locaux dans la définition et la mise en œuvre des politiques de développement tend aujourd'hui à être reconnu partout et par tous, les processus de gouvernance locale restent encore très largement imparfaits et de mise en œuvre difficile. Cette dimension est pourtant essentielle au territoire car les ressources territoriales à valoriser pour le développement ne sont pas un "donné" mais un "construit" et cette construction ne peut pas être la somme d'initiatives individuelles. Elle doit s'élaborer dans le cadre d'une action collective qui nécessite une gouvernance locale forte, et ceci est particulièrement vrai si l'on veut que les processus de valorisation des ressources s'inscrivent durablement dans le temps.

Le troisième levier est celui de la "renaissance du rural". Depuis les années cinquante avec le développement des villes et la concentration de la nouvelle économie dans les espaces périurbains et urbains - et la Méditerranée est un exemple presque caricatural de cette évolution -, les territoires ruraux n'ont cessé d'être considérés comme des espaces secondaires, reliquats obsolètes d'une économie centrée sur la production agricole dont la seule fonction résiduelle, la seule utilité, était désormais de servir de réservoir de main d'œuvre et qui pouvaient au mieux bénéficier de mesures sociales, que ce soit pour éviter des différentiels de services trop criants avec les villes ou pour limiter les revendications d'une population certes en continuelle décroissance - même si cette décroissance est parfois relative, la population rurale continuant d'augmenter mais moins vite que la population urbaine - mais qui disposait encore de la capacité à déstabiliser un Etat.

C'est sur cette histoire que reste encore aujourd'hui pensée et construite la relation "ville-campagne" qui, même si elle reconnaît des fonctions nouvelles aux espaces ruraux, ne peut s'empêcher de les voir à sens unique, en privilégiant "naturellement" le "point de vue urbain", en donnant une priorité à la ville et donc en pensant ces territoires ruraux comme devant être naturellement "au service de la ville".

Un nouveau paradigme rural est pourtant à l'œuvre pour qui veut bien le voir. En synergie avec l'émergence d'une nouvelle économie territoriale et une capacité renforcée d'expression des populations rurales, les territoires ruraux s'affirment et apparaissent aujourd'hui comme des lieux d'innovation, aussi bien sociale qu'entrepreneuriale, et ils démontrent leur capacité à contribuer à la prospérité nationale, en offrant des solutions nouvelles face à la congestion urbaine et à la crise économique. Encore faudrait-il que, convaincu de cela, les décideurs mettent en œuvre des politiques à même de promouvoir cette évolution. Il me semble que sur ce point le saut conceptuel reste à faire et qu'il reste à convaincre ces décideurs. Des institutions s'y emploient et non des moindres et je citerai ici volontiers les travaux portés par l'OCDE, en faisant écho à leur 10<sup>ème</sup> conférence sur le développement rural, qui s'est déroulée il y a une dizaine de jours et qui était intitulée "La prospérité nationale au moyen de politiques rurales modernes", titre tout à fait démonstratif des nouvelles ambitions que l'on accroche aux territoires ruraux. Et accepter l'idée que les territoires ruraux sont des territoires de développement à l'égal des territoires urbains c'est

aussi désamorcer leur opposition traditionnelle, qui est fondée sur les déséquilibres, au profit d'une réflexion constructive sur les nouveaux équilibres dynamiques à trouver entre villes et campagnes au bénéfice de la société dans son ensemble.

Où en sommes-nous aujourd'hui en Méditerranée ?

Des innovations structurantes qui associent le territoire et ses acteurs au bénéfice d'un développement durable existent. Des exemples nous en seront donnés durant cet atelier. La Méditerranée est riche de son histoire et de sa diversité tant biologique que culturelle et de telles initiatives sont assurément très nombreuses mais avec une difficulté majeure pour les acteurs du développement que nous sommes qui est leur atomisation extrême, avec comme corollaire la difficulté de les identifier puis de les décrire, de les qualifier suffisamment de manière à leur donner le statut d'exemple susceptible d'être reproduit ailleurs et de manière à pouvoir s'en servir comme référence dans la réflexion sur de nouveaux instruments politiques incitatifs. Montrer la diversité des dynamiques territoriales, dresser le catalogue de ces initiatives ou développer des observatoires de ces dynamiques reste une priorité pour constituer le terreau des politiques à venir et des nouvelles ambitions territoriales.

Passer de ces initiatives locales à des stratégies plus globales de développement durable des territoires impose de relever deux défis majeurs :

- celui de l'articulation entre eux des dispositifs et des actions pour qu'ils fassent "système",
- celui de l'intersectorialité et de la mise en place d'approches plus intégrées qui transcendent les découpages thématiques et techniques, pour ne pas dire technocratiques.

C'est assurément par cette mise en synergie des programmes, des politiques sectorielles, des initiatives que pourra se faire le saut qualitatif vers des politiques territoriales rurales et urbaines plus ambitieuses, politiques qui sont aujourd'hui nécessaires si l'on veut répondre aux challenges qui sont ceux auxquelles la Méditerranée doit faire face dans les décennies à venir, qu'il s'agisse de changement climatique ou de sécurité alimentaire.

C'est tout l'enjeu auquel se trouve aujourd'hui confrontée la jeune démocratie tunisienne qui sort de 40 ans d'un développement qui a volontairement donné la priorité aux grandes

villes et aux zones côtières en ignorant l'arrière-pays, ses populations, ses richesses et la diversité de ses cultures.

C'est également l'enjeu d'une initiative européenne très ambitieuse, le Programme de voisinage européen pour l'agriculture et le développement rural (ENPARD). Cette initiative, engagée en 2012 avec l'appui du CIHEAM, s'adresse à l'ensemble des pays du voisinage sud de l'Europe, et se propose, par le biais d'une coopération renforcée entre les acteurs des deux rives, de promouvoir des politiques agricoles et rurales plus inclusives, plus participatives et plus territorialisées avec comme objectif de répondre au triple défi de la sécurité alimentaire, de la durabilité et d'un développement territorial équilibré. Cette offre de partenariat, à laquelle les pays méditerranéens du Sud ont répondu positivement, porte en elle la conviction que, et je cite ici le précédent Commissaire à l'agriculture Dacian Ciolos, "dans le monde d'aujourd'hui, le Rural et l'Agriculture doivent être perçus comme un potentiel à mettre en valeur et non pas comme un frein au développement" et que pour convaincre et réussir, cette conviction très forte doit être partagée.

Il y a une réelle gageure à vouloir lutter contre le changement climatique sans changer le système économique qui en est à l'origine. L'économie territoriale et la réflexion renouvelée sur le développement rural constituent des voies nouvelles qui permettent de réorienter l'économie de manière constructive et responsable, en inventant de nouvelles options qui font bouger "en douceur" les lignes de l'économie traditionnelle, mais qui, dans le même temps, travaillent la société en profondeur et en modifient les références et les valeurs. Contribuer à avancer dans cette voie en Méditerranée apparaît comme une nécessité qui prend tout son sens politique au regard de la situation actuelle et des perspectives que fait peser le changement climatique sur cette région en terme de tension sur la ressource, de sécurité alimentaire et de migration.

Le CIHEAM plaide et agit pour qu'existe une déclinaison Méditerranéenne de l'agenda post 2015 et des nouveaux objectifs de développement durable qui seront adoptés cette année et il est mobilisé pour adapter au niveau méditerranéen les objectifs mondiaux de développement, de sécurité alimentaire et de climat. Dans la perspective de la COP21 de Paris, nous avons également rappelé que l'agriculture était l'un des secteurs les plus

vulnérables face aux changements climatiques mais aussi une partie possible de la solution. C'est d'ailleurs le discours du ministre français de l'agriculture, Stéphane Le Foll, qui considère que l'agriculture et la forêt peuvent jouer un rôle considérable sur le climat : leur contribution pourrait ainsi s'élever au quart de l'engagement pris par l'Europe de réduire de 40 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. Au final, la lutte contre le changement climatique, la sécurité alimentaire et le développement des territoires ruraux ne sont pas autant d'enjeux distincts. Ils font tous partie du même défi d'un développement durable et responsable de la Méditerranée. Et gageons qu'après cette MedCop21 que la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a bien voulu accueillir dans ce lieu prestigieux qu'est la Villa Méditerranée, cette Méditerranée continuera d'exister dans le calendrier plus général de la Cop21.

Je vous remercie.